



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA CULTURE**

**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
N° 19/2025 - DGEE/BCM**

DU : 06/10/2025

Objet du marché :

**TRAVAUX DE REMISE AUX NORMES SECURITE
DES ATELIERS ET SALLES DE COURS SEGPA
AU COLLEGE D'AFAREAITU**

MOOREA - ILES DU VENT

Date limite de remise des offres :

01 DEC. 2025

Heure limite de remise des offres : 11 h 00

Lieu de remise des offres :

**Bureau des constructions scolaires
de la Direction Générale de l'Éducation et des Enseignements ,
Rue Tuterai Tane (route de l'hippodrome - Pirae
B.P. 20673 - 98713 - PAPEETE - TAHITI
Tél. 40 46 29 44 ou 40 46 29 46**

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE N° 19/2025 - DGEE/BCM du 06/10/2025

I. Informations relatives à l'acheteur public :

1.01. Catégorie : Polynésie française.

La Polynésie française, représentée par le ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur, et de la culture BP 2551, 98713 Papeete - TAHITI, Immeuble CGM., Rue du Général de GAULLE - Tél. : 40.54.87.80 secretariat.mee@gouvernement.pf, qui a toute autorité pour mener les opérations de passation et de signature du marché

II. Objet et caractéristiques principales :

2.01. Objet : le présent marché a pour objet les « Travaux de remise aux normes sécurité des ateliers et salle de cours SEGPA au collège d'AFAREIATU à MOOREA ».

2.02. Catégorie de prestations à laquelle se rattache le marché : Travaux

2.03. Lieu d'exécution des prestations: collège d'AFAREIATU à MOOREA

2.04. Durée prévisionnelle du marché : proposée par le titulaire avec un délai plafond de 3 mois

III. Prestations divisées en lots :

Sans objet – Compte tenu de l'insularité et de l'ampleur modeste des travaux, le marché sera attribué à une entreprise générale

IV. Type de procédure : La procédure retenue est la procédure adaptée (LP 321-1 et suivants du CPMP).

V. Critères d'attribution : Les critères d'attribution et les conditions de leur notation sont définis dans le règlement de la consultation.

VI. Délai de remise des candidatures et/ou des offres :

Date limite de remise des candidatures et des offres : à 11 heures, délai de rigueur, ou par pli recommandé avec avis de réception postal au B.P. 20673 - 98713 - PAPEETE - TAHITI, et parvenir à destination avant ces mêmes date et heure limites. Toute offre parvenue après cette heure sera rejetée.

VII. Renseignements complémentaires :

7.1. Le règlement de la consultation et l'ensemble du dossier peuvent être consultés sur le site de la DGEE ou au bureau des constructions scolaires de la Direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE), rue TUTERAI TANE (route de l'hippodrome) à PIRAE – BP 20.673 – 98713 Papeete, Les horaires de consultation sont : Lundi, Mardi, Jeudi de 7h30 à 15h30, et les mercredi et vendredi de 7h30 à 12h.

7.2. Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier de consultation sera remis à chaque candidat sur simple demande, sur clef USB (clef USB fournie par le candidat) ou par voie électronique (dossier à retirer sur le site de la DGEE).

7.3. Contenu du dossier de réponse :

Le contenu du pli de réponse à remettre est défini : dans le règlement de la consultation.

7.4. Adresse et modalités pour la remise des plis :

- Dans une seule enveloppe à l'adresse de la DGEE au secrétariat du bureau constructions scolaires - rue Tuterai Tane (route de l'hippodrome) - PIRAE.

Elle portera la mention « Consultation pour les Travaux de remise aux normes sécurité des ateliers et salle de cours SEGPA au collège d'AFAREIATU à MOOREA »

Ou par email à : michel.cleray@education.pf

VIII. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 30 OCT. 2025

Le ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur
et de la culture

Ronny TERIIPAIA

